

2020 / 2021

INSTITUT NATIONAL
DES ARTS DU MUSIC-HALL

INM

PUBLIC

Artistes émergents entre 18 et 30 ans

ADMISSION

Sur dossier et auditions

- ▶ Dossier de candidature : compléter le formulaire en ligne avec les pièces demandées (CV, lettre de motivation, photos, vidéos)
- ▶ Auditions à 2 tours :
 - ▶ 1^{er} tour : présentation d'une prestation dans son cœur de métier et dans une discipline complémentaire (annonce des candidats retenus le jour même)
 - ▶ 2^{ème} tour : stage de 3 jours en danse, chant et comédie (annonce des admis à la fin du stage)

DURÉE ET RYTHME

2 ans (520h par an en centre de formation, 1080h en entreprise)
Rythme : lundi, mardi et mercredi en centre de formation

EFFECTIFS

De 10 à 14 stagiaires

STATUT

Apprenti.e

COÛT

Formation financée par l'OPCO de l'employeur
Rémunération dans le cadre d'un contrat d'apprentissage (salaire à hauteur d'un pourcentage du SMIC déterminé en fonction de l'âge et de l'ancienneté)



93%
d'insertion
professionnelle

ARTISTE INTERPRÈTE DE MUSIC-HALL DANSEUR.SE / FANTAISISTE

MÉTIER.S VISÉ.S : ARTISTE INTERPRÈTE DE MUSIC-HALL
Fiche : RNCP26123

OBJECTIF

L'artiste interprète sera en capacité d'exercer son métier devant du public, dans des cadres variés tels que des : productions pluridisciplinaires, revues de Music-hall, créations mixant les arts de la scène, cabarets français et étrangers, spectacles de jeune public, spectacles audio-visuels enregistrés, émissions de variétés et de divertissement, événements (festivals, spectacles pour entreprises, particuliers etc...), hôtelleries de plein air, comédies musicales, café-théâtre, etc.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Interpréter un rôle, un personnage
- ▶ Interpréter des séquences chorégraphiques
- ▶ Interpréter des séquences chantées
- ▶ Interpréter des séquences pluridisciplinaires
- ▶ Construire son parcours professionnel

PRÉ-REQUIS

Maîtriser une discipline « cœur de métier » : danse, comédie, chant, cirque, arts visuels, etc.
Avoir un fort potentiel dans au moins une discipline complémentaire.

VALIDATION

Titre « Artiste interprète de Music-hall - spécialité danseur.euse ou spécialité fantaisiste », inscrit au RNCP, homologué de niveau 4.

LES +

- ▶ Expérience scénique professionnelle dans une entreprise du spectacle vivant (production, cabaret, compagnie, etc)
- ▶ Formation pluridisciplinaire
- ▶ Individualisation de la formation et personnalisation des parcours
- ▶ Scènes ouvertes dans le cadre de la formation

PROGRAMME DE FORMATION

- ▶ **UV1 : Comédie**
 - ▶ 1.1 - Techniques du comédien
 - ▶ 1.2 - Ateliers d'interprétation
- ▶ **UV2 : Danse**
 - ▶ 2.1 - Techniques du danseur
 - ▶ 2.2 - Ateliers d'interprétation
- ▶ **UV3 : Chant**
 - ▶ 3.1 - Techniques du chanteur
 - ▶ 3.2 - Ateliers d'interprétation
- ▶ **UV4 : Projet pluridisciplinaire**
 - ▶ 4.1 - Atelier pluridisciplinaire
- ▶ **UV5 : Improvisation et création**
 - ▶ 5.1 - Atelier d'improvisation théâtrale
 - ▶ 5.2 - Atelier d'improvisation dansée
 - ▶ 5.3 - Création pluridisciplinaire
- ▶ **UV6 : Gestion professionnelle**
 - ▶ 6.1 - Hygiène de vie de l'artiste
 - ▶ 6.2 - Préparation au casting
 - ▶ 6.3 - Stratégie et organisation de recherche d'emploi
 - ▶ 6.4 - Gestion administrative
 - ▶ 6.5 - De l'histoire de l'art à l'histoire du Music-hall
- ▶ **UV7 : Spécialité et activité en entreprise**
 - ▶ 7.1.1 - Spécialité fantaisiste
 - ▶ 7.1.2 - Spécialité danseur
 - ▶ 7.2 - Activité en entreprise

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▶ Évaluation prédictive (positionnement)
- ▶ Évaluations formatives
- ▶ Évaluations sommatives
- ▶ Contrôles continus
- ▶ Épreuves de validation finale

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ▶ Matériels et espaces : Mise à disposition de salles et matériels adaptés à la pratique du chant, de la danse et de la comédie
- ▶ Cours et ateliers collectifs
- ▶ Accompagnement et suivi individualisés
- ▶ Plan individualisé de formation
- ▶ Retour d'expérience des apprenants et leur analyse personnelle du travail accompli.

POURSUITES DE FORMATION POSSIBLE

- ▶ Formations artistiques

INSTITUT NATIONAL
DES ARTS DU MUSIC-HALL

INM

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ▶ Les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
- ▶ Une référente handicap s'assure que les moyens de la prestation de formation soient adaptés aux besoins spécifiques.

LIEU DE FORMATION

74bis, Quai Amiral Lalande
72000 Le Mans

CONTACTS

Institut National des arts
du Music-hall
12 Rue Béranger
72000 LE MANS
Tel : 02 43 80 38 94
Mail : contact@inm-lemans.fr

Informations/inscriptions :
laetitia.faudier@inm-lemans.fr

Formation professionnelle et
continue / référente handicap et
mobilité :
muelle.thouzeau@inm-lemans.fr

EN LIGNE

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



WWW.INSTITUT-NATIONAL-MUSIC-HALL.COM